

Le belvédère du Pas de l'Allier

Vercors-Drôme - Saint-Martin-en-Vercors



Pas de l'Allier (S.M Booth)



Franchissement historique, le Pas de l'Allier qui, jadis, voyait le passage de caravanes parfois d'une centaine de mules et mulets acheminant le charbon de bois jusqu'aux fonderies de Saint-Gervais, dans la vallée.

Depuis le Pas de l'Allier, beau point de vue sur la vallée de la Vernaïson, sur la Montagne de l'Arp dont les falaises s'opposent à celles de l'Allier au sud et de la Grande Courrouse au nord (de part et d'autre du Pas de l'Allier).

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 4 h

Longueur : 13.0 km

Dénivelé positif : 550 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Accessible en transport en commun, Géologie, Histoire et patrimoine, Point de vue

Itinéraire

Départ : Saint-Martin-en-Vercors village

Arrivée : Saint-Martin-en-Vercors village

Balisage :  GRP  PR

1. Au départ du village de **Saint-Martin-en-Vercors**, emprunter momentanément la route principale avant de bifurquer sur la droite après la station essence pour rejoindre **Blachette**. Poursuivre direction **Saint-Julien-en-Vercors** en passant par les hameaux des *Abisseaux* puis des *Françons* avant de traverser la route départementale (attention danger véhicules !), pour remonter jusqu'aux **Côtes**.
2. Le parcours vous fait ensuite passer par les croisements des **Morands**, **Bartelay** puis **Le Briac**. A partir de là débute la traversée dans le Bois de l'Allier, cheminement agréable qui mène au carrefour du **Pin**.
3. La découverte continue pour rejoindre **Micoulas**, un joli sentier permet d'atteindre le **Pas de l'Allier** et son belvédère exceptionnel.
4. Le retour à **Saint-Martin-en-Vercors** s'effectue par **Dorgne, Cendron, Les Ayards** avant de passer une nouvelle fois **aux Morands** et **aux Côtes**.
5. Rejoindre alors le village par un beau sentier qui descend sur la droite.

Sur votre chemin...



Tilleul de Sully (A)

Place de la restauration de la
République (B)

Pas de l'Allier (C)

Toutes les infos pratiques

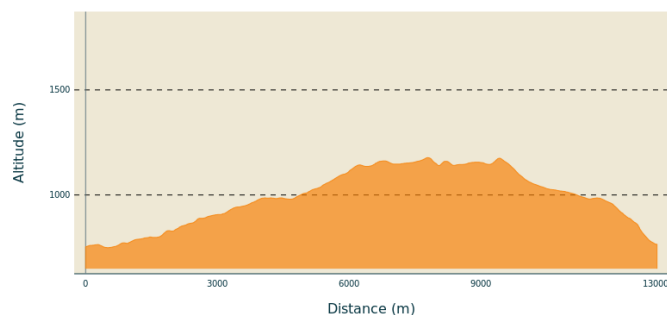
⚠ Recommandations

Utilisez les passages aménagés pour franchir les clôtures, refermez les portails derrière vous.

Restez sur les chemins balisés c'est aussi respecter la propriété privée.

L'espace naturel appartient toujours à quelqu'un ! Vous êtes son hôte et devez respecter les usages indiqués par le propriétaire.

Profil altimétrique



Altitude min 749 m
Altitude max 1178 m

Transports

En bus : [ligne 05](#) : Valence-Vassieux-en-Vercors qui passe par Saint-Martin-en-Vercors.

En Autostop : Retrouvez tous les arrêts pour aller ou repartir, sur www.rezopouce.fr en autostop

En covoiturage : Partagez ou réservez votre covoiturage avec [Mov'Ici](#), la plateforme de covoiturage régionale.

Accès routier

Depuis Pont-en-Royans, prendre la D531 en direction des Gorges de la Bourne, en passant par la Balme-de-Rencurel. Après avoir traversé la Bourne, prendre la D103 en direction de Saint-Julien-en-Vercors puis Saint-Martin-en-Vercors.

Depuis Villard-de-Lans, prendre la D531 en direction des Gorges de la Bourne, puis la D103 en direction de Saint-Julien-en-Vercors, Saint-Martin-en-Vercors.

Parking conseillé

Parking au centre du village

Lieux de renseignement

OTI Vercors-Drôme - Bureau La
Chapelle-en-Vercors
Place Pietri, 26 420 La Chapelle-en-
Vercors

info@vercors-drome.com

Tel : 04 75 48 22 54

<http://www.vercors-drome.com/>

Sur votre chemin...



Tilleul de Sully (A)

Sous le roi Henri IV commença le relèvement d'une France ruinée, dont témoigne le vénérable tilleul de "Sully" qui orne la place de Saint-Martin-en-Vercors. Le célèbre ministre avait fait planter des quantités d'arbres, généralement destinés à ombrager les chemins du royaume qu'il avait fait remettre en état, mais plus probablement, dans le cas de Saint Martin, afin d'abriter les réunions publiques, coutume en usage au XVIème siècle. D'autres tilleuls ont été plantés à la même époque, suite à un ordre royal, notamment à Saint Jean-en-Royans et Rochechinard.

Crédit photo : Focus outdoor



Place de la restauration de la République (B)

Le 3 juillet 1944, en l'honneur d'Yves Farge, commissaire de la République nommé par de Gaulle, c'est en Vercors, que la République et ses principes, sont restaurés. Les décrets de Vichy sont abolis. La devise «Travail, Famille, Patrie» laisse place à «Liberté, Égalité, Fraternité». Des affiches sont apposées sur l'ensemble du massif pour annoncer l'événement.

Le 14 juillet, fête nationale, est célébrée avec ferveur avec des festivités ouvertes à la population et aux maquisards.

Yves Farge est Compagnon de la Libération en 1945. Son portrait a été réalisé par l'artiste C215 en 2023.

Crédit photo : Focus outdoor



Pas de l'Allier (C)

Le magnifique point de vue au Pas de l'Allier sur la vallée de la Vernaïson et le Royans ne vous laissera pas indifférent.

Ce pas servait autrefois à descendre à dos de mulet le bois de la forêt de l'Allier pour le transformer en charbon de bois ou jusque la forge de Tourtre qui transformait le minerai local en fer.

Crédit photo : Nacho Grez